

Ministère des solidarités et de la santé, Recommandations d'organisation des soins dans un contexte de résurgence de l'épidémie de covid, 12 novembre 2020

12/11/2020

Le ministère des solidarités et de la santé, en collaboration avec plusieurs médecins des spécialités les plus concernées et en co-construction avec les conseils nationaux professionnels (CNP), les sociétés savantes, le CNUH et les ARS a travaillé à axer la prise en charge des patients Covid + et non Covid autour de deux notions clefs. Ces travaux intègrent les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) et du Haut conseil de la santé publique (HCSP) intervenus récemment. Le premier axe de cette stratégie consiste à renforcer au maximum tous les leviers de prise en charge en amont de l'hôpital et en alternative à celui-ci afin d'éviter toute hospitalisation lorsque c'est possible dans un contexte de forte tension du système hospitalier. Le second axe de cette stratégie consiste, à la lumière d'une meilleure connaissance de la typologie des patients Covid à fluidifier les parcours hospitaliers des patients, en renforçant l'articulation entre médecine de ville, hospitalisation conventionnelle, soins critiques et soins de suite et de réadaptation. Suivant le parcours du patient Covid dans le système de santé, le présent document propose des modalités d'organisation pour la médecine de ville, la régulation médicale et les services de médecine d'urgence, l'hospitalisation conventionnelle, les soins critiques et les soins de suite et de réadaptation (SSR).